



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 juin 2014
Français
Original : anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant adjoint du Chili au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu une lettre du Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies, datée du 25 juin 2014, déclarant que M. Carlos Olguin a été nommé représentant adjoint du Chili au Conseil.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

